AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C2260
FR0000038242-FS1028

5 octobre 2016

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

QUANTEL

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 5 octobre 2016, M. Alain de Salaberry a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 16 janvier 2016, le seuil de 5% des droits de vote de la société QUANTEL et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Eurodyne[1] qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société QUANTEL et détenir, à cette date, 1 184 513 actions QUANTEL représentant 2 146 933 droits de vote, soit 14,63% du capital et 23,14% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Eurodyne	915 771	11,31	1 659 837	17,89
M. Alain de Salaberry	268 742	3,32	487 096	5,25
Total	**1 184 513**	**14,63**	**2 146 933**	**23,14**

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

2. Par courrier reçu le 4 octobre 2016, l'Autorité des marchés financiers a été destinataire des déclarations de franchissement de seuils suivantes, intervenus le 28 septembre 2016 :

 - M. Alain de Salaberry a déclaré avoir franchi directement en baisse le seuil de 5% des droits de vote de la société QUANTEL et ne plus détenir aucune action de cette société à titre direct ;

 - la société Eurodyne a déclaré avoir franchi individuellement en hausse le seuil de 20% des droits de vote de la société QUANTEL et détenir 1 184 513 actions QUANTEL représentant 1 928 579 droits de vote, soit 14,63% du capital et 21,29% des droits de vote de cette société[3].

 Ces franchissements de seuils résultent de la cession hors marché, par M. Alain de Salaberry, de l'intégralité des actions QUANTEL qu'il détenait au profit de la société Eurodyne qu'il contrôle.

 Au global, M. Alain Salaberry **n'a franchi aucun seuil** et a précisé détenir, désormais indirectement, par l'intermédiaire de la société Eurodyne qu'il contrôle, 1 184 513 actions QUANTEL représentant 1 928 579 droits de vote, soit 14,63% du capital et 21,29% des droits de vote de cette société[3].

———

[1] Sise 44 avenue JF Kennedy -1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
[2] Sur la base d'un capital composé de 8 096 015 actions représentant 9 276 751 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général
[3] Sur la base d'un capital composé de 8 096 015 actions représentant 9 057 397 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général